



Note sur l'établissement du budget pour la consultation publique du FSC

Proposition du Groupe de travail du Fonds social pour le climat (GT SCF)

Contexte

Notre pays doit soumettre un Plan Social pour le Climat (PSC) à la Commission européenne au plus tard le 30 juin 2025 afin d'être éligible aux ressources du Fonds Social pour le Climat (FSC). Le groupe de travail CNC SCF est en charge de la préparation de ce plan.

Dans ce contexte, et comme prévu dans le mandat approuvé par la CNC en avril 2024, le groupe de travail organisera une consultation publique entre l'automne 2024 et le début de 2025, conformément aux directions fournies par la Commission européenne.

À cette fin, on utilisera, dans la mesure du possible, l'infrastructure des organismes publics qui font partie du groupe de travail.

Voici une estimation des coûts restants prévus :

Coût pour une agence d'interprétation simultanée (interprètes et matériel)	6.000 euro TTC
Catering	3.000 euro TTC
Autres frais éventuels (key-notes, traduction de documents, rapport final,...)	5.000 euro TTC
Total des coûts estimés	14.000 euro TTC

Le groupe de travail SCF propose d'engager ces fonds au sein de la réserve opérationnelle du budget 2024 de la CNC.

Décision de la CNC (18/09/24)

La Commission Nationale Climat approuve le budget estimé de 14.000 euros TTC pour la consultation publique du SCP à prélever sur la réserve de son budget 2024.